

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N ° AC961

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Gustave, M. Corbière, M. Raux et M. Arnaud Bonnet

ARTICLE 12

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa ne présente pas les garanties suffisantes.